



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 11 MARS 2022**

**Date de la convocation :**

4 Mars 2022

**Date d'affichage :**

4 Mars 2022

**Nombre de membres :**Afférents au conseil  
municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 23

Procurations : 4

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux, le onze mars. à 18H30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Monsieur Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COQUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE-WAELES, M. Romain DRUMEZ, Mme Virginie MARTEL, Mme Perrine FRUCHART, M. Bruno LOTHE, Mme Cindy QUESTE, M. Philippe CARON, Mme Marie-Claire DEBERT, M. Joël BIGOURD, Mme Marie-Claire EVRARD-COURTIN, Mme Jacqueline LACHERAY, M. Grégory CLAUSEN, M. Daniel LAIGLE, M. Jimmy DELESTIENNE, M. Jean-Claude BRUNELLE, M. Gaëtan GALLE.

Excusés : M. Joël OUVRY, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Alain COURAULT, M. Serge HERMANT, Mme Angélique WASIL.

Absent : Mme Sylvie DEBOVE.

Excusés ayant donné procuration : M. Joël OUVRY pouvoir à Laurent POISSANT, Mme Sophie PASSERIEUX pouvoir à Nadège VANDENBUSSCHE, M. Alain COURAULT pouvoir à Anne-Marie DUHAMEL, Mme Angélique WASIL pouvoir à Catherine BECART.

Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART.

**Objet : Constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin portant sur la mutualisation des moyens d'impression**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L2113-6 à L2113-8 ;

Considérant que la mutualisation de la commande publique l'une des thématiques prioritaires retenues dans le cadre du premier volet du schéma de mutualisation entre les 36 communes adhérentes et la Communauté d'agglomération de LENS LIEVIN ;

Considérant que compte tenu d'un besoin commun entre la Communauté d'agglomération de LENS LIEVIN et les communes volontaires, il a été proposé la création d'un groupement de commandes portant sur la mutualisation des moyens d'impression ;

Considérant que le groupement de commandes, coordonné par la Communauté d'agglomération de LENS LIEVIN, sera chargé de procéder, dans le respect des dispositions et principes énoncés par le code de la commande publique, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des opérateurs économiques, à la signature et à la notification du marché public ;

Considérant qu'après notification du marché public, chaque membre du groupement de commandes aura la charge de s'assurer de la bonne exécution du marché pour ce qui le concerne ;

Considérant qu'il convient de définir les modalités de fonctionnement de ce groupement de commandes, dans le cadre d'une convention constitutive.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (27 pour, 0 contre, 0 abstention) :

Approuve la création d'un groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération de LENS LIEVIN et les communes volontaires, pour l'optimisation des moyens d'impression ;

Prend acte de la convention constitutive du groupement de commandes, coordonné par la Communauté d'agglomération de LENS LIEVIN ;

Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention constitutive ;

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent Poissant